



COMMUNIQUE DE PRESSE

AMOEBa signe une Lettre d'Intention avec MOMAR Inc.

Pour la distribution du BIOMEBA sur un nouveau territoire aux Etats-Unis

Lyon (France), Atlanta (GA, USA), le 27 juillet 2017 - AMOEBA (FR0011051598 - AMEBA), producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines, annonce aujourd'hui la signature d'une Lettre d'Intention (LOI) avec la société MOMAR Inc., en vue d'un accord définitif qui porterait sur la distribution de son produit BIOMEBA aux Etats-Unis, et sous réserve de l'autorisation de mise sur le marché (AMM).

La signature de cette LOI permet à AMOEBA d'étendre sa couverture commerciale pour la distribution du biocide biologique BIOMEBA sur les états du Sud Est des Etats-Unis dotés d'un tissu industriel agroalimentaire et aéronautique prédominants.

« Depuis sa création en 1947, MOMAR n'a cessé de se développer grâce à ses travaux de pointe en Recherche et Développement, sa force commerciale avec une approche client, et des partenariats, comme celui signé avec AMOEBA. Nos clients nous demandent des solutions complètes de systèmes de protection, tout en maintenant leur souhait de réduire l'impact environnemental. MOMAR est très heureux de conclure ce partenariat avec AMOEBA qui nous permettra d'offrir à nos clients une nouvelle vague de produits technologiques innovants écologique, une solution unique pour contrôler la croissance microbologique dans le domaine du traitement des eaux industrielles. » a indiqué George GRABOW, Directeur Général de la Division AQUATROL de MOMAR.

« Avec la signature de cet accord, nous poursuivons activement notre développement commercial sur le territoire américain en renforçant notre présence sur les états du sud-est des Etats-Unis regroupant un nombre important de sociétés qui recherchent des solutions respectueuses de l'environnement dans le domaine du traitement de l'eau. » a déclaré Fabrice PLASSON, Président Directeur Général d'AMOEBa.

A propos de MOMAR :

Momar, Inc. est un fabricant de produits chimiques sanitaires et d'entretien général. Fondée à Atlanta, en Géorgie, en 1947, la société familiale continue de se développer à travers des programmes de recherche et développement. Sur la base de 150 produits chimiques d'entretien, la société commercialise plus de 5000 références de produits, systèmes et services. A travers les huit divisions de MOMAR, nous nous positionnons comme un fournisseur de Gestion Globale des Fluides et sommes à même de fournir nos clients avec tous les produits et services disponibles dans le secteur des produits chimiques de l'entretien et de l'équipement, des lubrifiants, du traitement de l'eau et des eaux d'épuration, des produits chimiques de l'agroalimentaire, du traitement des acides minéraux, de la quincaillerie spécialisée, de la sécurité industrielle, et de services d'application délivrés par des experts. AquaTrol est la division du traitement de l'eau de MOMAR. Elle est responsable pour la formulation et la fabrication d'une gamme variée de produits chimiques et de systèmes pour lutter contre la corrosion, l'entartrage et l'encrassement. Nous sommes engagés envers l'efficacité énergétique et les économies d'eau, et offrons des produits respectueux de l'environnement ainsi qu'un laboratoire de test interne. Plus d'informations sur www.momar.com.



A propos d'AMOEBEA :

Le groupe AMOEBEA ambitionne de devenir le leader mondial du traitement du risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines. Nos solutions sont une alternative aux produits chimiques largement utilisés dans le secteur des eaux de refroidissement et le traitement des plaies. Sur les marchés mondiaux des biocides chimiques et des produits du traitement des plaies estimés respectivement à 21 Md€⁽¹⁾, et 15,2Md€⁽²⁾, AMOEBEA se concentre aujourd'hui sur le segment des tours aéroréfrigérantes industrielles (TAR) évalué à 1,7 Md€⁽³⁾ pour les biocides chimiques et sur le traitement des plaies chroniques aux Etats-Unis évalué à 751 millions d'euros⁽⁴⁾. L'utilisation de *Willaertia magna C2c Maky*, dans le domaine de la santé humaine, sera soumise à l'approbation de la FDA (Food and Drug Administration) aux Etats-Unis. BIOMEBA, le biocide biologique d'AMOEBEA pour le traitement de l'eau, n'a pas encore obtenu d'autorisation de mise sur le marché aux USA, en Europe et au Canada ; AMOEBEA est engagée dans les démarches réglementaires nécessaires à l'obtention des autorisations de mise sur le marché dans ces territoires pour une utilisation du BIOMEBA dans les systèmes de refroidissement de l'eau. Basée à Chassieu (Lyon, France), AMOEBEA est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris et a intégré l'indice CAC® Small le 21 septembre 2015. Pour plus information : www.amoeba-biocide.com.

(1) : Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(2) : Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

Contacts :

Amoéba

Nathalie COMBROUSSE
Responsable Marketing Communication
04 81 09 18 15
nathalie.combrousse@amoeba-biocide.com

Actifin

Ghislaine GASPARETTO
Communication financière
01 56 88 11 11
gasparetto@actifin.fr